

Dispositif de l'ADEME en faveur des opérations de traitement des points noirs du bruit



Colloque Bordeaux 2011

Comment conjuguer thermique, acoustique et ventilation

1/ Bâtiments sensibles exposés aux bruits

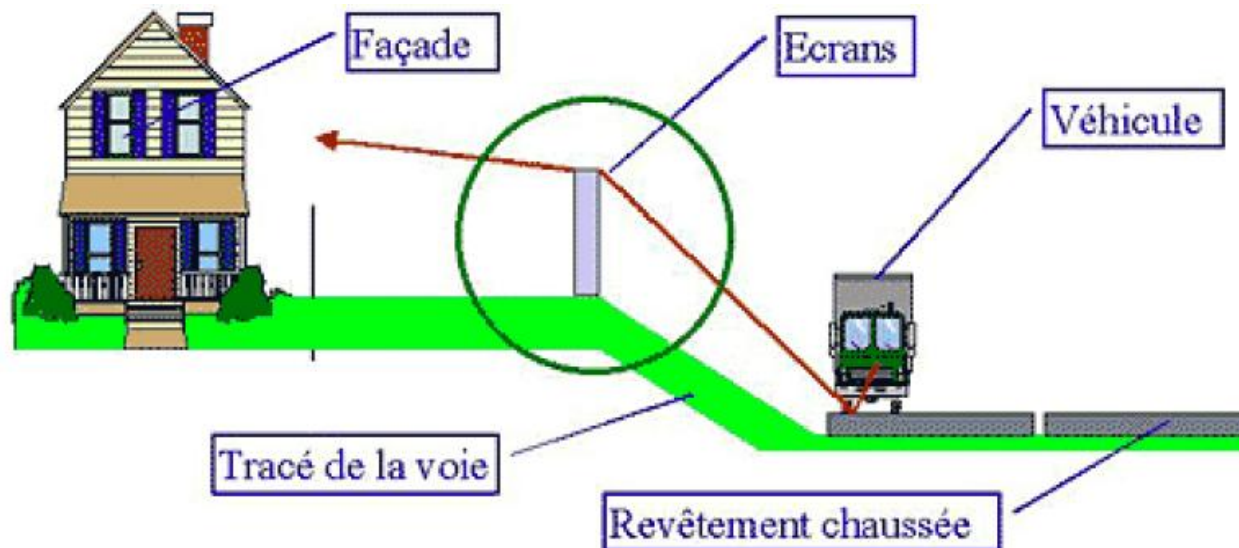
Logements et tertiaire

Indicateurs	Route et/ou LGV	Voie ferrées conv.	cumul
L _{Aeq} (6h-22h)	70	73	73
L _{Aeq} (22h-6h)	65	68	68
L _{den}	68	73	73
L _{night}	62	65	65

2/ Antériorité

Autorisation de construire < 6 oct. 1978 ou conditions du code de l'urbanisme

Le traitement des PNB



Action à la source



Véhicules
 Trafic (débits vitesse composition ...)
 Revêtement chaussée
 Écran acoustique
 Tracé

Action sur le récepteur

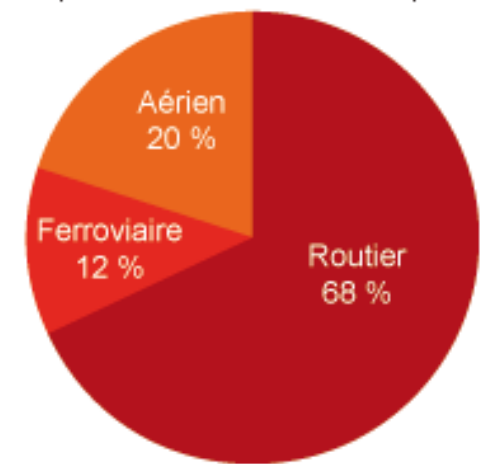


Traitement des façades

Les transports terrestres

- Le bruit des transports = 80% du bruit dans l'environnement
- La lutte contre les nuisances sonores en ville = réduire le bruit des transports

Répartition du bruit des transports



Une synergie avec la rénovation thermique des bâtiments.

⇒ Bâtiment, 1^{er} secteur consommateur d'énergie en France

↳ Facteur 4 à l'horizon 2050.

⇒ Renouvellement lent du parc immobilier

↳ Importance stratégique de la rénovation du parc existant.

Audit mixte acoustique et thermique

- ➡ Profiter de l'intervention sur la façade du bâtiment pour concilier amélioration des performances acoustiques, thermiques et qualité de l'air intérieur.

- ↻ Audit acoustique et thermique de tous les logements par un même prestataire technique avec pour missions :
 - définition des travaux nécessaires en acoustique
 - proposition d'un programme incitatif de travaux thermiques
 - conseils sur les aides financières pour les travaux thermiques

Méthodologie de l'audit mixte acoustique et thermique

- État des lieux (collecte préalable des données, visite et description du logement).
- Diagnostic initial des performances acoustique, thermique et ventilation du logement.
- Définition d'un programme de travaux permettant d'atteindre les objectifs acoustiques, thermiques et de renouvellement d'air visés.
- Rapport d'audit (diagnostics et propositions de travaux).

Nature et montant de l'aide

Subvention d'un montant max. de 80% du coût de l'opération.

- ⇒ Traitement de façade = 80 % max avec un plafond par logement.
- ⇒ Écran acoustique = 50 % max sans plafond.
- ⇒ Revêtement de chaussée = 5 à 30 % sans plafond.

Convention de financement basée sur un taux d'aide et un montant maximum.

Opérations éligibles

- Les travaux de traitement à la source et de traitement de façade. Mais aussi :
- Les actions d'animation pour coordonner les interventions, informer et sensibiliser les acteurs et des prestations de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la coordination des travaux.
- Les études techniques préalables,
- Les audits acoustiques et thermique des logements concernés par un traitement de façade.

Comment procéder pour solliciter l'aide de l'ADEME ?

- ➡ Disposer d'un projet de traitement de PNB.
 - ➡ Transmettre un courrier officiel de demande d'aide.
 - ➡ Transmettre un dossier complet.
 - ➡ Signature d'une convention d'aide.
- ↻ Réalisation de l'opération.

Documents en téléchargement sur la Rubrique « Bruit » du site Internet www.ademe.fr

Un premier bilan (depuis fin 2009)

⇒ Bruit routier :

Environ 6 000 logements protégés avec une aide ADEME de 48 M€.

⇒ Au global (route + fer) :

Environ 12 000 logements protégés avec une aide ADEME de 106 M€.

⇒ Audits mixtes acoustique et thermique :

Des difficultés à mobiliser les prestataires au début du dispositif